

L'autruche sur un fil de SOI...



[culturepolyhandicap@gmail.com](mailto:culturepolyhandicap@gmail.com)

Association parrainée par Thierry MALANDAIN, danseur et chorégraphe. [www.balletbiarritz.com](http://www.balletbiarritz.com)

### **LOCATION DES JOËLLETES**

Cela fait bientôt 15 ans que L'Autruche envoie cavalier ses beaux équipages sur des kilomètres de course. Jusqu'à présent, nous étions sur une logique de prêt gratuit comme pour les vélos pousseurs.

Sauf que voilà, emportés par notre bel enthousiasme, nous n'avons pas pris en compte une incontournable réalité : les joëlettes rentrent -non seulement- parfois abîmées...mais, elles s'usent et nécessitent des réparations régulières.

Aussi, avons-nous pris le parti de facturer une location à un tarif qui nous semble abordable et qui nous permettra de continuer d'offrir à un maximum de personnes en situation de mobilité réduite, le plaisir d'une sortie en équipe.

### **Tarifs de la location, en euro.**

	JOUR	WEEK-END	SEMAINE
PARTICULIER ADHERENT	15	30	60
PARTICULIER NON-ADHERENT	30	50	100
STRUCTURE, ASSOCIATION, COLLECTIVITE, ADHERENTE	25	50	150
STRUCTURE, ASSOCIATION, COLLECTIVITE, NON-ADHERENTE	40	70	200

**Nécessité pour l'emprunteur :**

- de contracter une assurance « Responsabilité Civile » couvrant les risques éventuels,
- de verser à l'AUTRUCHE SUR UN FIL DE SOI, **une caution de 300 € par joëlette,**
- de signer la convention de location le liant à l'AUTRUCHE SUR UN FIL DE SOI.

**ACTIVITÉS JOËLETTE - CONVENTION DE LOCATION**

**Entre :** d'une part, l'Association **L'AUTRUCHE SUR UN FIL DE SOI**

**Et :** d'autre part, l'emprunteur .....

**Article 1 : Location**

**L'AUTRUCHE SUR UN FIL DE SOI...** met à la disposition de l'emprunteur mentionné ci-dessus la location de joëlettes selon les modalités de ce contrat.

La location s'étend du ...../...../..... au ...../...../.....et concerne l'activité suivante  
.....

**Article 2: Modalités pratiques**

La ou les Joëlettes sont empruntées en l'état et il appartient à l'utilisateur d'en vérifier l'intégrité. L'utilisateur s'engage à en prendre soin et à la restituer en l'état. Le versement d'une caution de **300 €** par joëlette, est exigé lors de la location du matériel. En cas de dégradation, l'Association conservera la caution.

La prise en charge et le retour du matériel se feront après entente avec l'un des responsables :

Marie-Andéole HALLE (06 80 27 73 57) ou Dominique CARCEL (06 15 03 31 48)

**[culturepolyhandicap@gmail.com](mailto:culturepolyhandicap@gmail.com)**

Chaque Joëlette comprend :

**2 béquilles AR + 1 béquille AV avec repose-pieds (pour les joëlettes orange) + 3 goupilles + 1 appuie-tête – 2 coussins assise , dossier + 1 ceinture de sécurité + 1 clé rouge « six pans » + 1 sac de rangement.**

**Article 3 : Utilisation et mesures de sécurité**

Les conseils d'utilisation du fabricant « Ferriol-Matrat » seront préalablement à consulter sur leur site.

L'utilisateur certifie en avoir pris connaissance et s'engage à appliquer toutes les mesures de sécurité préconisées. Il a conscience des risques inhérents liés à cette activité et les assume pleinement.

**Article 4 : Assurance**

L'utilisateur vérifiera auprès de sa propre assurance qu'il est bien couvert en risque RC+accidents pour la pratique de cette activité, -que celle-ci se déroule au sein de l'Association ou lors d'un usage privé-.

De son côté, l'Association **L'AUTRUCHE SUR UN FIL DE SOI...** est assurée en RC+accidents auprès de la MAIF, sous le numéro de sociétaire : 3564765K.

**Fait à ....., le .....**

L'AUTRUCHE SUR UN FIL DE SOI

L'EMPRUNTEUR

